

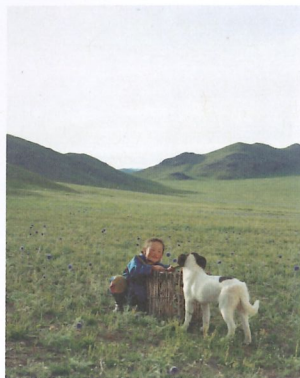
## Repas partagés dans les quartiers

Comme l'an dernier, le service Enfance, logement et cohésion sociale, Pro Senectute et des associations de quartier organisent durant les Fêtes deux repas conviviaux ouverts à tous :

- **vendredi 28 décembre : pasta party** au local du Pré de l'Oie, inscription auprès de Nathalie Cauvin ([nathalie.cauvin@nyon.ch](mailto:nathalie.cauvin@nyon.ch), 079 773 81 18);
- **jeudi 4 janvier : repas canadien** à la Maison de quartier de la Redoute, inscription auprès de Christophe Vallar ([christophe.vallar@nyon.ch](mailto:christophe.vallar@nyon.ch), 079 369 07 86), ou Gea Bonetti ([gea.bonetti@nyon.ch](mailto:gea.bonetti@nyon.ch), 079 675 31 68).

## Noël au cinéma : Le Chien jaune de Mongolie

Un voyage pour toute la famille jusqu'en Orient : samedi 15 décembre à 11h, (re)découvrez sur grand écran l'histoire de Nansa, 6 ans, aînée d'une famille de nomades en Mongolie. Elle recueille un chien abandonné qu'elle doit cacher car son père superstitieux craint qu'il ne leur porte malheur. Nansa va tout faire pour le garder, mais les choses se compliquent lorsque la famille déménage.



La projection du film *Le Chien jaune de Mongolie* (2005, 92', en français, âge légal 7 ans, suggéré 7 ans) et le goûter de Noël sont offerts par la Ville de Nyon, les Cinémas Capitole et Visions du Réel. Entrée libre, billets à retirer aux Cinémas Capitole.

**Le programme de Visions du Réel (5-13 avril 2019) sera annoncé le 11 mars**  
[visionsdureel.ch](http://visionsdureel.ch)

## Entrée libre aux musées à Nouvel An

En décembre, les trois musées nyonnais – Château de Nyon, Musée romain et Musée du Léman – seront fermés du 24 au 26 et les 30 et 31. Ils seront en revanche ouverts mardi 1er, mercredi 2 et jeudi 3 janvier, de 14h à 17h,

et leur entrée sera libre. Les autres jours, les musées seront ouverts aux horaires habituels.

[mrn.ch](http://mrn.ch) / [chateaudenyon.ch](http://chateaudenyon.ch)  
[museeduleman.ch](http://museeduleman.ch)

### SPORT

## Salles de gym : des nouveautés

L'ouverture des salles de gym de Nyon-Marens à la saison froide pour la pratique du sport libre rencontre un succès croissant. Afin de répondre à la forte demande, la Ville a décidé d'élargir cet hiver sa prestation « sport-famille » aux enfants de quatre à six ans et de destiner une salle rien qu'aux filles, en plus des sessions mixtes de parkour, football et basket. Toutes ces activités sont gratuites et sans inscription. L'encadrement est assuré par des moniteurs et travailleurs sociaux.

- **Parkour** : samedi de 13h30 à 15h30 10-14 ans, samedi de 15h30 à 17h30 dès 15 ans.
- **Football** : samedi de 13h30 à 15h30 10-14 ans, samedi de 15h30 à 17h30 dès 15 ans, dimanche de 14h à 17h dès 10 ans.
- **Basket** : samedi 17h30 à 19h30 dès 10 ans, dimanche 14h à 17h dès 10 ans.
- **Salle dédiée aux filles** : samedi de 14h à 17h dès 12 ans.
- **Sport en famille** : dimanche de 14h à 16h 4-6 ans et 7-9 ans, accompagnés d'au moins un parent.
- **Gymnastique douce pour adultes** : dimanche matin, de 9h à 11h. Renseignements auprès d'Anne-Catherine Crisinel Merz, 078 682 72 97.



[nyon.ch](http://nyon.ch) > **Vivre à Nyon** > **Sport**



## Sapin solidaire : un enfant, un cadeau

Diverses associations locales se mobilisent pour les enfants défavorisés de Nyon et de la région. Dans un cabanon installé sur la place du Château, des bénévoles recueillent en toute discrétion et confidentialité les souhaits d'enfants vivant dans la précarité. Ces souhaits sont ensuite reportés sur des cartes accrochées aux branches d'un sapin de Noël. Tout un chacun désirant offrir un cadeau est invité à retirer une des cartes, à acheter le cadeau souhaité (maximum 40 francs) et à le déposer au cabanon. Les présents seront ensuite remis aux familles entre le 23 et le 24 décembre. Et aussi, animations pour tous : lectures de conte, bricolages, musique et chants de Noël, vin, thé et jus de pomme chauds...

**Place du Château, du 1er au 13 décembre, le vendredi de 16h30 à 20h, les samedis et dimanches de 9h à 18h30, du 14 au 23 décembre, tous les jours de 11h à 22h**

### ENTRETIEN HIVERNAL



#### DÉNEIGEMENT : QUI FAIT QUOI ?

Le service Travaux, environnement et mobilité est responsable du déneigement du domaine public de la commune. En revanche, le dégagement des entrées d'immeuble et des places destinées aux conteneurs à déchets incombe aux propriétaires. A noter que la neige provenant des propriétés privées, y compris celle des toits, ne doit pas être déversée sur le domaine public.

[nyon.ch](http://nyon.ch) > **Vivre à Nyon** > **Mobilité – Transports**